

Le parcours vers la carboneutralité

Résultats du sondage auprès des PME canadiennes



Table des matières

3	20
Principales constatations	Prochaines étapes
4	21
Introduction	Annexe A
5	Participants au sondage et caractéristiques de l'échantillon
Le cadre de maturité en matière de transition vers la carboneutralité	
8	23
La plupart des PME sont au début de leur parcours vers la carboneutralité	Annexe B
	Méthodologie du sondage
12	23
Les perceptions et les actions varient en raison de nombreux facteurs	Annexe C
	Bibliographie

Principales constatations

- La plupart des petites et moyennes entreprises (PME) interrogées, quelle que soit la province ou la région, en sont à un stade précoce de leur parcours de réduction des émissions.
- Seules 18 % des PME de notre échantillon mesurent leurs émissions de carbone, et elles sont encore moins nombreuses (15 %) à s'être fixé des cibles de carboneutralité. Parmi les PME qui mesurent les émissions, la majorité fait le suivi des émissions directes, un plus petit nombre fait le suivi des émissions indirectes, et un sous-ensemble encore plus restreint fait le suivi des émissions indirectes en amont ou en aval de leurs chaînes de valeur.
- Les actions que les PME interrogées entreprennent actuellement portent principalement sur le recyclage et l'efficacité énergétique.
- Les deux principaux obstacles à la mise en œuvre des stratégies de réduction des émissions de GES sont les coûts et le manque de ressources et de personnel.
- La plupart des PME interrogées estiment qu'elles ne disposent pas des ressources internes ou externes nécessaires pour faire le suivi des émissions de GES. Elles sont d'avis que le meilleur moyen de les aider à mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions de GES est de leur donner accès à du soutien financier et à des prêts. Elles mentionnent également l'accès à des formations et à des ressources pour les aider à se conformer aux réglementations gouvernementales en matière de GES.



Introduction

Pour soutenir l'engagement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, Exportation et développement Canada (EDC) et le Global Commerce Centre du Conference Board du Canada se sont associés pour mener un sondage auprès des petites et moyennes entreprises (PME) afin de comprendre où elles en sont dans leur transition vers la carboneutralité et dans quelle mesure elles sont conscientes des étapes qu'elles doivent franchir pour atteindre la carboneutralité.

Nous avons tout d'abord élaboré une définition claire de la maturité en matière de transition vers la carboneutralité et élaboré un cadre pour guider la conception du sondage auprès des PME. Le cadre est expliqué dans *Le parcours vers la carboneutralité : guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME*.¹ Nous communiquons ici les résultats du sondage.

Le Canada ne peut réussir la transition vers la carboneutralité que si les PME y participent activement. Bien que les PME ne génèrent pas des émissions élevées individuellement, elles représentent collectivement près de 30 % des émissions nationales totales.²



Les PME sont également essentielles au commerce international du Canada, et elles doivent être prêtes à exercer leurs activités dans un contexte de mondialisation où les exigences climatiques sont de plus en plus rigoureuses. Même les PME qui n'exportent pas directement peuvent faire partie des chaînes d'approvisionnement des entreprises qui exportent.

Malgré l'importance des PME, la majeure partie de la recherche sur la transition verte porte sur les grandes entreprises à forte intensité d'émissions. Comme les PME ne font généralement pas partie des discussions sur la décarbonation, elles n'ont pas accès aux mesures de soutien connexes. Les résultats de notre sondage montrent comment la maturité en matière de transition vers la carboneutralité des PME interrogées varie d'un secteur à l'autre et d'une province à l'autre, tout comme leur perception des coûts et des avantages de la réduction des émissions, des défis auxquels elles sont confrontées dans la formulation de stratégies de réduction et des facteurs futurs à prendre en compte quant aux mesures en faveur de la carboneutralité.

Au bout du compte, les PME devront jouer le rôle qui leur revient dans l'effort national de réduction des émissions; elles sont essentielles à la réussite du Canada et à son parcours vers la carboneutralité. Cependant, les résultats du sondage soulignent que la réduction des émissions des PME nécessitera des connaissances approfondies et un soutien financier.

1 Nair, Swapna, Prerna Sharma, et Jennifer Topping, *Le parcours vers la carboneutralité : guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME*.

2 Climate Smart, *200 Million Tonnes of Opportunity: How Small and Medium-Sized Businesses Can Drive Canada's Clean Economy*.

Le cadre de maturité en matière de transition vers la carboneutralité

Dans ce cadre, la maturité d'une entreprise est associée à un niveau de connaissance élevé de ses émissions et l'adoption de pratiques menant à une réduction des émissions et, à terme, à la carboneutralité. Tout en reconnaissant que les progrès ne sont pas toujours linéaires, notre cadre propose une séquence de cinq niveaux de maturité en matière de transition et présente une évolution claire du premier niveau, caractérisé par des connaissances faibles et des initiatives occasionnelles, vers un changement centré sur des objectifs précis de réduction des émissions de carbone et sur la mise en place de mesures globales par l'entreprise (voir le document 1).

Document 1

Les cinq niveaux de maturité en matière de transition



1. Premier pas

Aucun objectif établi quant à la mesure ou à la réduction des émissions de GES. Connaissances limitées du niveau actuel des émissions, sans plan de réduction clair ni cible claire. Des initiatives ponctuelles peuvent être menées (pour les rapports obligatoires seulement).



2. Conformité

La direction reconnaît la nécessité de surveiller et de mesurer les émissions pour assurer la conformité. Des travaux sont en cours pour mesurer certaines catégories d'émissions. Les rapports sur les progrès sont axés sur la conformité.



3. Stratégie relative à l'empreinte opérationnelle

La direction élabore une stratégie visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2 en fixant des objectifs pour chaque composante de l'empreinte opérationnelle de l'organisation. Certains aspects du champ d'application 3 sont mesurés. Les décisions d'affaires tiennent compte des répercussions sur l'empreinte opérationnelle.



4. Stratégie complète de réduction des émissions

La direction élabore une stratégie de réduction des émissions qui comprend les émissions du champ d'application 3. Des cibles sont établies pour les catégories d'émissions les plus importantes. Les décisions d'affaires tiennent compte des répercussions des émissions du champ d'application 3.



5. Objectif de carboneutralité

La stratégie de réduction des émissions vise l'atteinte de la carboneutralité. Les décisions d'affaires tiennent compte de l'impact sur l'atteinte des cibles de carboneutralité.

Sources : Le Conference Board du Canada; Exportation et développement Canada.

Pour classer une entreprise dans l'un des cinq niveaux présentés dans le graphique 1, cinq questions sont prises en compte :

1. La prise de décision au sein de l'entreprise tient-elle compte des émissions de GES et de la réduction des émissions?
2. L'entreprise a-t-elle un objectif de réduction et une date cible pour cette réduction?
3. Quelle est l'ampleur des mesures de réduction des émissions adoptées?
4. Les trois champs d'application des émissions sont-ils mesurés?

Le Protocole des gaz à effet de serre définit les trois niveaux d'émissions comme suit :

- **Champ d'application 1** : émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées, y compris les émissions stationnaires (gaz naturel), mobiles (parc de véhicules détenus) et fugitives (réfrigérants)
- **Champ d'application 2** : émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée, y compris l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement
- **Champ d'application 3** : toutes les émissions indirectes (non incluses dans le champ d'application 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions en amont et en aval³

5. L'entreprise déclare-t-elle ses émissions dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) du gouvernement du Canada?

La maturité est définie comme un continuum de progrès pour chacune de ces cinq questions. Les entreprises se situant au niveau « objectif de carboneutralité » :

- comptent un processus de prise de décisions parmi les plus matures;
- sont résolues quant à leurs objectifs de réduction;
- ont mis en place un large éventail de mesures de réduction des émissions;

- font un suivi rigoureux de leurs émissions (champs d'application 1, 2 et 3);
- sont déterminées à déclarer leurs émissions de GES dans le cadre de programmes gouvernementaux.

Plus le niveau de maturité d'une entreprise est élevé, plus elle progresse dans notre cadre de transition.

Le parcours vers la carboneutralité n'est pas le même pour toutes les PME interrogées. Les types de mesures, de stratégies et de décisions, ainsi que leur enchaînement et les capacités requises pour parvenir à réduire les émissions, varient considérablement. Si la plupart des PME interrogées se situent dans les trois premières catégories de maturité, il existe des différences entre les PME au sein de chaque catégorie, certaines d'entre elles étant davantage prêtes à passer au niveau suivant. C'est pourquoi nous avons ajouté un stade « niveau d'entrée » et un stade « prête à passer au niveau suivant » dans les trois niveaux de maturité inférieurs afin d'indiquer à quel point certaines PME sont près de l'étape suivante de leur parcours de transition.

Les catégories « niveau entrée » et « prête à passer au niveau suivant » diffèrent principalement par le *type*, la *portée*, et l'*étendue* des mesures de réduction des émissions prises par l'entreprise. Ces catégories peuvent aider à déterminer les mesures précises susceptibles de faire progresser les PME dans leur niveau de maturité. Le tableau 1 donne plus de détails sur les stades « niveau d'entrée » et « prête à passer au niveau suivant » pour chaque niveau de maturité.

Le cadre de transition est conçu de manière à offrir de la souplesse aux PME ainsi que des approches personnalisables en matière de carboneutralité. Reconnaissant qu'il n'est pas simple de progresser à chaque niveau de maturité, les critères d'admissibilité de chaque niveau fournissent des repères utiles pour éclairer et détailler les mesures et les décisions qui peuvent permettre aux PME de commencer à planifier leur parcours, tout en les aidant à suivre l'évolution de leur niveau de maturité au fil du temps. En fin de compte, nous espérons que ce cadre permettra aux PME de mesurer, de gérer et de suivre leurs actions et leurs émissions, offrant ainsi une voie claire vers la carboneutralité.

3 World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development. « Greenhouse Gas Protocol: FAQ ».

Tableau 1
Cadre de maturité

		1. La prise de décisions au sein de l'entreprise tient-elle compte des émissions de GES et des réductions d'émissions?	2. L'entreprise a-t-elle un objectif de réduction et une date cible pour cette réduction?	3. Quelle est l'ampleur des mesures de réduction des émissions adoptées?	4. Les trois champs d'application des émissions sont-ils mesurés?	5. L'entreprise déclare-t-elle ses émissions dans le cadre du PDGES?
Niveau 1 : Premier pas	Niveau d'entrée	Ces facteurs ont peu d'incidence sur la prise de décisions.	L'entreprise n'a aucun objectif en matière de réduction	L'entreprise n'a pas adopté la plupart des mesures	Aucun des champs d'application n'est mesuré	Non
	Prête à passer au niveau suivant	Ces facteurs ont peu d'incidence sur la prise de décisions	L'entreprise n'a aucun objectif en matière de réduction	L'entreprise n'a pas adopté la plupart des mesures	Les émissions du champ d'application 1 sont mesurées, mais seulement s'il s'agit d'une exigence	Seulement s'il s'agit d'une exigence
Niveau 2 : Conformité	Niveau d'entrée	Ces facteurs ont une certaine incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a commencé à réaliser le suivi et l'analyse des émissions de GES, à réduire les déchets, à augmenter le recyclage et à choisir des infrastructures ou de l'équipement verts	Certains aspects des champs d'application 1 et 2 sont mesurés	Oui
	Prête à passer au niveau suivant	Ces facteurs ont une certaine incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a commencé à réaliser le suivi et l'analyse des émissions de GES, à réduire les déchets, à augmenter le recyclage et à choisir des infrastructures ou de l'équipement verts	Les émissions des champs d'application 1 et 2 sont mesurées	Oui
Niveau 3 : Stratégie relative à l'empreinte opérationnelle	Niveau d'entrée	Ces facteurs constituent une préoccupation importante ayant une incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a adopté les mesures de niveau 2 ainsi que les mesures suivantes : déclaration des émissions de GES, réduction de la consommation d'énergie, employés encouragés à optimiser le navettement, sensibilisation des fournisseurs de l'entreprise aux émissions de GES, promotion de méthodes de travail écologiques	Les émissions des champs d'application 1 et 2 sont mesurées ainsi que certains aspects du champ d'application 3	Oui
	Prête à passer au niveau suivant	Ces facteurs constituent une préoccupation importante ayant une incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a adopté les mesures de niveau 3 dans la catégorie d'entrée ainsi que quelques mesures de niveau 4	Les émissions des champs d'application 1 et 2 sont mesurées ainsi que de nombreux aspects du champ d'application 3.	Oui
Niveau 4 : Stratégie complète de réduction des émissions		Ces facteurs constituent une préoccupation importante ayant une incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a adopté les mesures de niveau 3 ainsi que les mesures suivantes : passage à l'énergie renouvelable, choix de fournisseurs durables, sensibilisation des partenaires et des clients aux niveaux de GES et achat de crédits carbone	Champs d'application 1, 2 et 3	Oui
Niveau 5 : Objectif de carboneutralité		Ces facteurs constituent une préoccupation importante ayant une incidence sur la prise de décisions	L'entreprise a un objectif en matière de réduction assorti d'une date cible	L'entreprise a adopté les mesures de niveau 4 ainsi que les mesures suivantes : établissement de cibles de carboneutralité et lobbying auprès des responsables politiques de la région pour qu'ils soient actifs dans la réduction des émissions	Champs d'application 1, 2 et 3	Oui

Sources : Le Conference Board du Canada; Exportation et développement Canada.



La plupart des PME sont au début de leur parcours vers la carboneutralité

Le sondage a été réalisé par EDC en novembre et décembre 2022 pour connaître les perceptions, les actions et les défis des PME en matière de réduction des émissions de GES. Pendant deux semaines, 1 344 organisations ont répondu à nos questions.

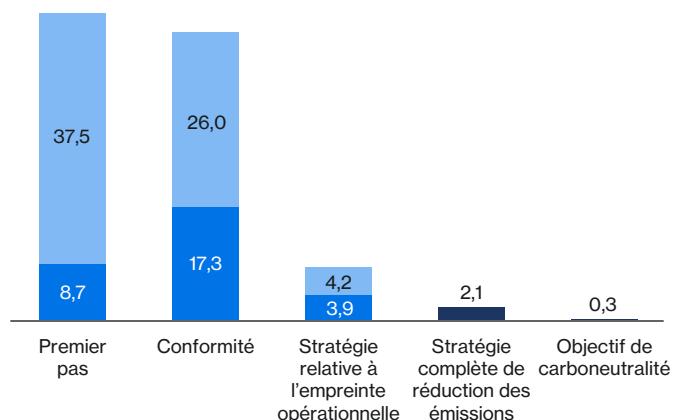
De ce nombre, 381 PME ont été incluses dans la présente analyse. De façon générale, cet échantillon est représentatif de l'ensemble des PME canadiennes. (Voir l'annexe A pour une ventilation des répondants de l'échantillon et des données par province, par secteur et par taille.) Les grands facteurs ayant conduit à l'exclusion de certaines entreprises de l'analyse, sont : entreprises non axées sur l'exportation, de trop grande taille ou qui n'abordent pas les questions liées aux émissions de GES. Ce dernier groupe a été exclu parce que nous avons supposé qu'un certain niveau de connaissances ou de sensibilisation était nécessaire pour qu'une PME soit incluse dans notre cadre de maturité. Le total de 499 entreprises dans ce groupe montre le nombre de PME qui abordent peu ou pas les questions liées à la réduction des émissions. Ces résultats viennent souligner la nécessité d'aider les PME à prendre des mesures appropriées pour réduire leurs émissions de carbone.

À l'aide du cadre de maturité de la transition vers la carboneutralité présenté à la graphique 1, nous avons constaté que la grande majorité (89,5 %) des répondants se situent dans les deux niveaux inférieurs de maturité en matière de transition (voir le graphique 1).

Graphique 1

La plupart des PME affichent une faible maturité en matière de transition
(en pourcentage, n = 381)

■ Niveau d'entrée ■ Prête à passer au niveau suivant
■ Part des PME dans la catégorie



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

La cohorte la plus importante se situe au niveau de maturité « **premier pas** » (46,2 %), qui se caractérise par des PME se trouvant dans les situations suivantes :

- aucun objectif établi quant au suivi ou à la réduction des émissions de GES;
- connaissances limitées du niveau actuel des émissions;

- sans plan de réduction clair ni cible claire;
- des initiatives ponctuelles semblent menées uniquement en raison des rapports obligatoires.

Toutefois, au niveau « **premier pas** », une majorité d'entre elles se situent au stade « **prête à passer au niveau suivant** », ce qui montre que la mise en œuvre de quelques mesures de réduction des GES pourrait les aider à passer à l'étape suivante de la maturité.

La deuxième part la plus importante concerne le niveau de maturité « **conformité** » (43,3 %), caractérisé par des PME qui reconnaissent la nécessité de faire le suivi de leurs émissions et qui disposent de politiques internes de conformité pour mesurer certaines catégories d'émissions. Comme pour le niveau « **premier pas** », la plupart des PME se trouvant au niveau de maturité « **conformité** » sont prêtes à passer au niveau suivant si elles modifient certaines mesures de réduction des GES. Les PME se trouvant au niveau « **conformité** » ont un objectif et une date cible pour la réduction des émissions, mais pas nécessairement une cible de carboneutralité.

Une proportion plus faible (8,1 %) des PME interrogées se situe au niveau de maturité « **stratégie relative à l'empreinte opérationnelle** ». Les PME de ce niveau ont placé la réduction des émissions de carbone au

coeur de leurs activités commerciales et ont généralement pris de multiples mesures en faveur de la carboneutralité (comme le suivi des émissions des champs d'application 1 et 2 et de certaines émissions du champ d'application 3).

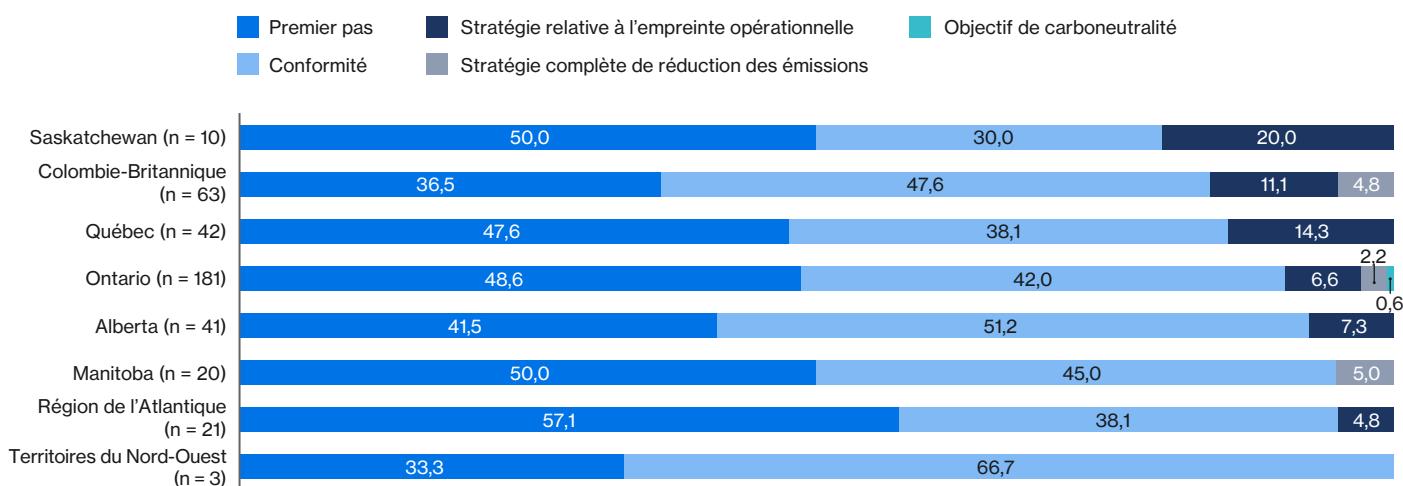
Les progrès au-delà du niveau de maturité 3 sont rares dans notre échantillon; seules 2,1 % ont atteint le niveau « **stratégie complète de réduction des émissions** » et moins de 1 % ont atteint le niveau 5 (objectif de carboneutralité). Ces niveaux comprennent les PME qui sont plus ambitieuses dans leurs mesures en faveur de la carboneutralité.

Aucune province n'a un niveau élevé de maturité en matière de transition des PME

Nous constatons une certaine variation entre les provinces, mais au moins 80 % des PME interrogées dans chaque province ou région se situent dans les deux niveaux de maturité inférieurs (voir le graphique 2). Notamment, la Saskatchewan (20,0 %), la Colombie-Britannique (15,9 %) et le Québec (14,3 %) ont la proportion la plus élevée de PME au niveau 3 ou plus dans notre cadre de maturité.

Graphique 2

Le niveau de maturité en matière de transition varie d'une province à l'autre (pourcentage des PME)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Au niveau « **stratégie relative à l'empreinte opérationnelle** » (niveau 3), la Saskatchewan a la proportion provinciale la plus élevée, suivie du Québec et de la Colombie-Britannique. Le Manitoba et la Colombie-Britannique ont la plus forte proportion de PME interrogées au niveau « **stratégie complète de réduction des émissions** » (niveau 4), tandis que la seule PME interrogée au niveau le plus élevé, celui de l'**objectif de carboneutralité**, se trouve en Ontario.

Toutes les provinces canadiennes ont établi des cibles de réduction des émissions ou de carboneutralité, et toutes les provinces et tous les territoires du pays sont soumis à des mécanismes de tarification du carbone. Des recherches plus approfondies pourraient permettre de déterminer si les PME sont soumises à des réglementations différentes et en quoi cela peut influer sur leur niveau de maturité.

La taille de l'entreprise change légèrement la donne

Les niveaux de maturité des PME interrogées sont corrélés avec la taille de l'entreprise, mesurée par le nombre d'employés et le chiffre d'affaires annuel.

Les PME interrogées dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur se situent à des niveaux de maturité moins élevés. Près de 98 % des PME interrogées dont le chiffre d'affaires est inférieur à 300 millions de dollars se situent dans les deux niveaux de maturité les plus bas (**premier pas ou conformité**), ce qui n'est pas le cas de celles dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 300 millions de dollars.

Si l'on examine la taille des PME sur le plan du nombre d'employés, on constate qu'une proportion semblable des PME de notre échantillon considérées comme de petites entreprises (moins de 100 employés) et de celles considérées comme de moyennes entreprises (de 100 à 499 employés) se situe dans les deux niveaux de maturité les plus bas.

Une proportion légèrement plus importante de moyennes entreprises se situe dans les deux premiers niveaux de maturité. Bien qu'intuitif, ce constat suggère que les moyennes entreprises peuvent avoir accès à davantage de ressources, ce qui pourrait les aider à réaliser le suivi et l'analyse de leurs émissions de GES de manière appropriée. Elles pourraient également être tenues de respecter des évaluations plus rigoureuses de leurs émissions de carbone. Les petites entreprises, quant à elles, peuvent avoir plus de difficultés à assurer le suivi et la réduction de leurs émissions, compte tenu de leur niveau de maturité. Cela suggère qu'elles peuvent avoir besoin de conseils et de soutien adaptés pour appuyer leur parcours vers la carboneutralité.

La participation au commerce international a un effet minime sur les niveaux de maturité

Pour saisir les nuances des PME qui participent au commerce international, notre sondage s'est concentré sur les PME « exposées aux échanges commerciaux ». Les PME exposées aux échanges commerciaux sont des entreprises qui :

- exportent ou importent actuellement;
- prévoient exporter ou importer à l'avenir;
- sont indirectement liées à des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Notre échantillon se répartit presque à parts égales entre entreprises exportatrices et non exportatrices (alors que seulement 12 à 15 % de l'ensemble des PME canadiennes sont des entreprises exportatrices). Parmi les PME exposées aux échanges commerciaux qui exportent actuellement, un nombre légèrement plus élevé que celles qui n'exportent pas se classe dans les catégories plus matures de notre cadre de maturité en matière de transition (voir le graphique 3).

Le secteur de la construction a le niveau de maturité le plus bas

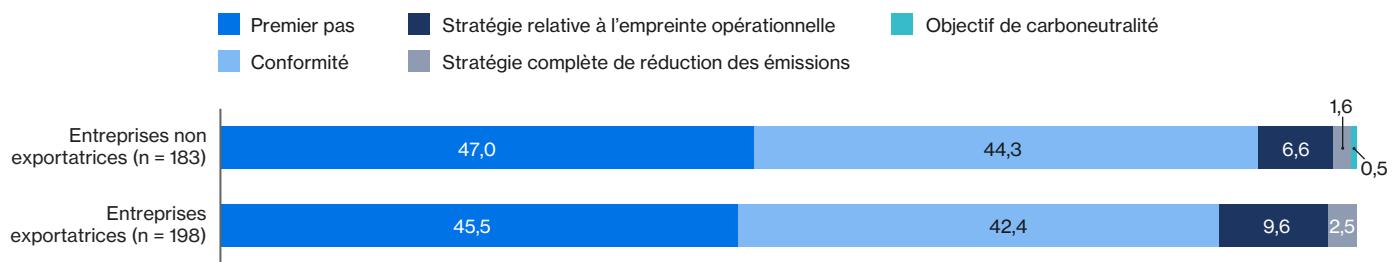
Les niveaux de maturité varient selon les différents secteurs de l'économie, mais ils demeurent généralement faibles. Le secteur manufacturier (16,9 %) et le secteur minier (13,8 %) comptent le plus grand nombre de répondants ayant dépassé les deux premiers niveaux de maturité (voir le graphique 4). Les secteurs de la fabrication, des mines, des services aux entreprises et des services publics sont les seuls secteurs où les PME interrogées se situent aux deux niveaux de maturité les plus élevés.

Dans le secteur des services aux entreprises, la PME ayant le niveau de maturité le plus élevé est une entreprise du secteur du commerce de détail.

Dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'administration publique, aucune des PME interrogées ne dépasse les deux premiers niveaux de maturité.

Graphique 3

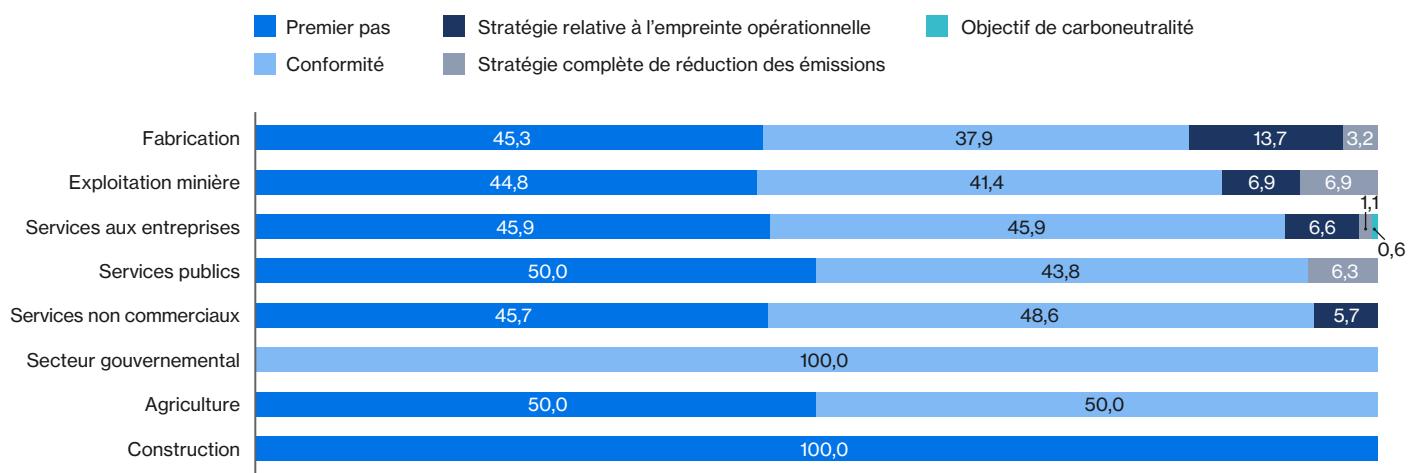
Les PME exportatrices présentent un degré de maturité en matière de transition légèrement plus élevé (état de maturité des entreprises exportatrices, en pourcentage)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 4

Les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'exploitation minière présentent le degré de maturité le plus élevé en matière de transition (pourcentage sectoriel)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Les PME des secteurs à forte intensité d'émissions sont plus susceptibles de faire le suivi de leurs émissions de GES et d'établir des cibles

Les entreprises appartenant à des secteurs à fortes émissions peuvent être plus enclines à prendre certaines mesures de correction des émissions de carbone parce qu'on attend d'elles qu'elles le fassent. La loi pourrait les contraindre à faire le suivi de leurs émissions, à les déclarer et à en assurer la réduction. Elles sont également plus susceptibles d'être soumises à la tarification du carbone ou à des taxes connexes.

Pour tester cette hypothèse, nous avons divisé notre échantillon en deux groupes : les secteurs à fortes émissions et les secteurs à faibles émissions. Nous avons utilisé des données publiques sur les émissions de GES au Canada et des statistiques sur l'ensemble des entreprises pour distinguer les secteurs à fortes émissions de ceux à faibles émissions dans l'ensemble de l'échantillon. Nous avons calculé l'intensité globale des émissions pour chaque secteur en utilisant les données sur les émissions de GES à l'échelle de l'industrie et les données sur le produit intérieur brut (PIB) par secteur. Nous avons ensuite comparé nos intensités d'émissions globales calculées aux données agrégées détaillées du secteur accessibles auprès de Statistique Canada afin de procéder à un « examen de la cohérence » – nous n'avons pas pu utiliser

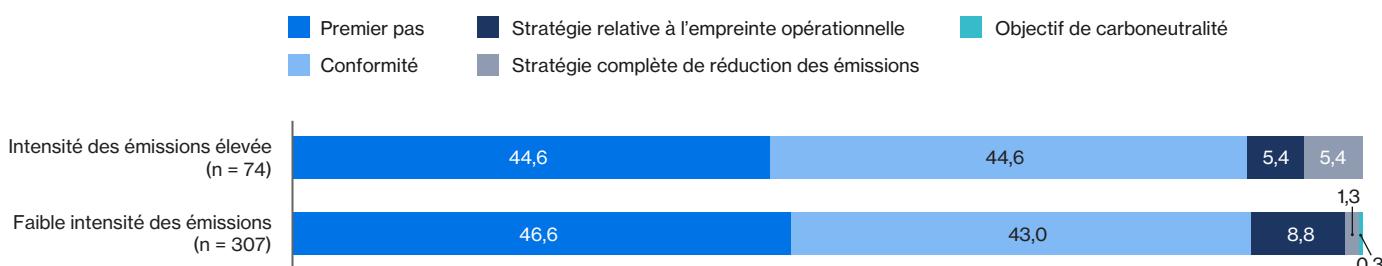
directement les données détaillées sur l'intensité des émissions, car il y avait plusieurs valeurs pour chaque catégorie et nous ne connaissons pas les pondérations appropriées à appliquer à l'ensemble des données. Notre examen a montré que notre échantillon de PME comprenait 81 % de petits émetteurs et 19 % de gros émetteurs.

Dans les deux groupes, 90 % des PME interrogées se situaient dans les deux niveaux de maturité inférieurs (voir le graphique 5). Toutefois, une proportion légèrement plus importante des PME à forte intensité d'émissions (5,4 %) que de PME à faible intensité d'émissions (1,6 %) se situe dans les deux niveaux de maturité les plus élevés.

Nous avons également constaté qu'une plus grande proportion des grands émetteurs de notre échantillon prennent des mesures pour réduire leurs émissions de GES, telles que le suivi des émissions de GES et l'établissement de cibles de carboneutralité (voir le graphique 6). Toutefois, un nombre égal de gros et de petits émetteurs (environ 65 %) déclarent leurs émissions de GES au PDGES, sans qu'il y ait de différence statistiquement significative entre eux.

Graphique 5

L'intensité des émissions influe légèrement sur le degré de maturité (part des PME)

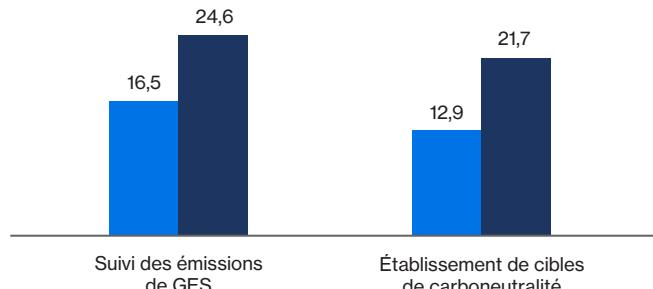


Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 6

Les «gros émetteurs» sont plus susceptibles de prendre des mesures pour réduire leurs émissions de GES (part des PME)

■ Faible intensité des émissions (n = 307)
■ Intensité des émissions élevée (n = 74)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Les perceptions et les actions varient en raison de nombreux facteurs

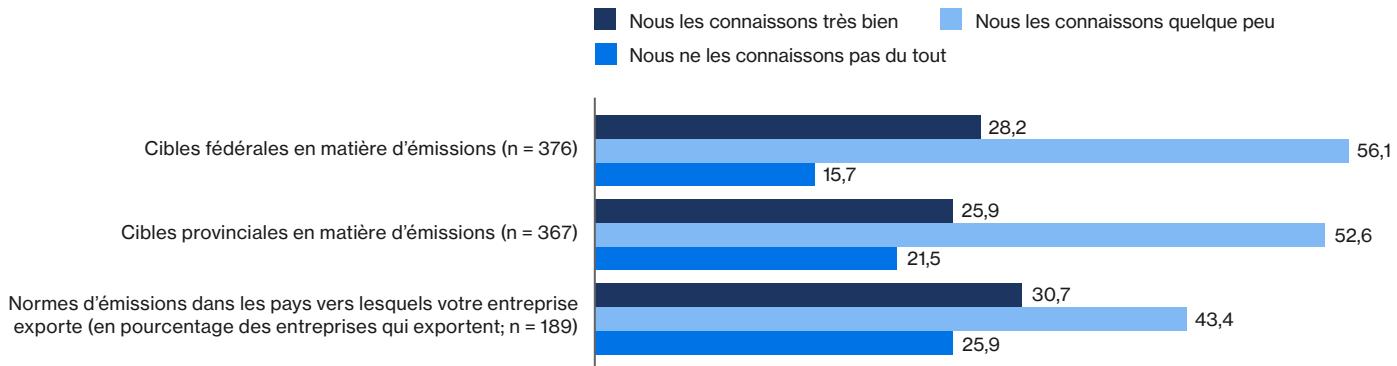
La plupart des PME ont connaissance des normes en matière d'émissions

La mesure dans laquelle les entreprises sont bien informées au sujet des changements climatiques et des politiques pertinentes peut être étroitement liée à leur engagement à faire quelque chose à ce sujet. La plupart des PME de notre échantillon connaissent les cibles d'émissions fédérales et provinciales du Canada, et la plupart des PME exportatrices interrogées connaissent les normes d'émissions des pays vers lesquels elles exportent (voir le graphique 7).



Graphique 7

La plupart des PME connaissent les normes et les cibles du Canada et à l'échelle mondiale en matière d'émissions de GES (en pourcentage)

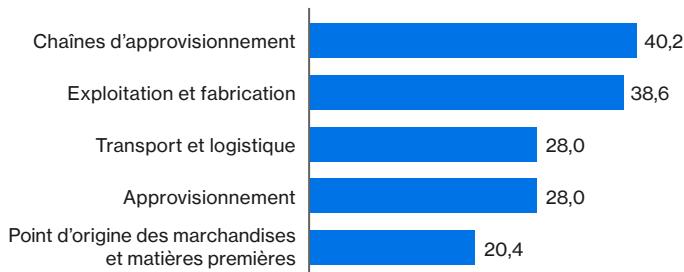


Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Dans le même ordre d'idées, une forte proportion des PME de notre échantillon ont des conversations sur les émissions de GES liées aux chaînes d'approvisionnement (40,2 %) et aux opérations et à la fabrication (38,6 %) (voir le graphique 8).

Graphique 8

Les conversations sur les émissions liées aux chaînes d'approvisionnement sont les plus courantes (pourcentage de PME interrogées ayant des conversations sur les émissions)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Les PME interrogées déclarent également ressentir des pressions pour réduire les émissions de GES de la part de leurs employés (33 %), de leurs clients nationaux (23 %) et de leurs clients internationaux (16 %).

Peu de PME font le suivi de leurs émissions

L'activité consistant à faire le suivi des émissions de GES et à établir des cibles connexes est un solide indicateur de l'intention de l'entreprise et des progrès réalisés en ce qui concerne notre cadre de maturité en matière de transition. Seules 18 % des PME de notre échantillon font le suivi de leurs émissions de GES, et seules 15 % d'entre elles se sont fixé des cibles de carboneutralité. Certaines PME situées à des niveaux inférieurs au niveau 5 se sont fixé des cibles de carboneutralité, mais elles n'ont pas pris les autres mesures qui leur permettraient de passer à un niveau supérieur.

Parmi les PME qui font le suivi de leurs émissions, nous constatons une variation importante à l'intérieur et entre les taux d'émissions des champs d'application 1, 2 et 3 mesurés (voir le tableau 2). Par exemple :

- Le suivi des émissions du champ d'application 1 varie entre 20,3 % (émissions liées à la réfrigération) et 64,4 % (émissions liées aux véhicules détenus).
- Le suivi des émissions du champ d'application 2 varie entre 45,8 % (émissions liées au chauffage) et 57,6 % (émissions liées à l'électricité).
- Le suivi des émissions du champ d'application 3 varie entre 15,3 % (émissions liées aux équipements loués) et 50,8 % (émissions liées aux déchets produits dans le cadre des activités).

Tableau 2

Les émissions les plus mesurées sont celles des champs d'application 1 et 2 (pourcentage des PME effectuant le suivi de leurs émissions)

Champ d'application 1	Champ d'application 2	Champ d'application 3	
Véhicules détenus	64,4	Électricité	57,6
Équipements détenus	54,2	Chauffage	45,8
Production	37,3		Déchets produits dans le cadre des activités
Réfrigération	20,3		Consommation de papier
			Déchets – Traitement de fin de vie des produits vendus
			Voyages d'affaires (par avion)
			Navettage du personnel
			Expédition par des tiers
			Équipement loué

Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Bien que les entreprises puissent encore progresser dans la réduction des émissions de carbone sans les mesurer formellement, l'intention de mesurer est également un signe de progrès futurs en matière de maturité. En fait, 27,7 % des PME de notre échantillon prévoient faire le suivi de leurs émissions de GES à l'avenir, et 18,5 % discutent de la manière d'en faire le suivi.

Les mesures prises par les PME pour réduire leur empreinte carbone constituent un autre élément important de notre cadre de maturité. Ces mesures diffèrent grandement sur le plan de la complexité, du coût et des efforts nécessaires à leur mise en œuvre, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire pour les entreprises qui doivent mettre en œuvre des stratégies de réduction des GES et établir des cibles de carboneutralité.



Lorsqu'on leur présente une liste de mesures visant à réduire les émissions, les mesures les plus couramment prises par les PME interrogées comprennent l'augmentation du recyclage, la réduction des déchets et la réduction de la consommation d'énergie (voir le tableau 3). Moins de 20 % des PME interrogées ont pris des mesures plus ambitieuses, telles que le suivi, l'analyse et la déclaration des émissions de GES, l'établissement de cibles de carboneutralité, le lobbying auprès des responsables politiques pour qu'ils participent activement à la réduction des GES ou l'achat de crédits carbone.

Nous avons également demandé aux personnes interrogées si elles envisageaient de prendre des mesures ou d'adopter des technologies précises pour réduire leurs émissions de carbone à l'avenir. Bien que la plupart d'entre elles déclarent déjà prendre des mesures pour recycler, réduire les déchets et améliorer l'efficacité énergétique, ces trois grands sujets ont également été abordés comme des actions futures planifiées. En général, nous avons constaté que les PME de notre échantillon sont proportionnellement plus nombreuses à prévoir des mesures plus faciles à mettre en œuvre pour réduire leurs émissions de GES à l'avenir que des mesures plus coûteuses et nécessitant davantage de ressources, telles que l'adoption de technologies numériques pour réduire les émissions, l'adoption d'une électricité alimentée par des batteries ou l'utilisation de biocarburants durables (voir le graphique 9).

Tableau 3

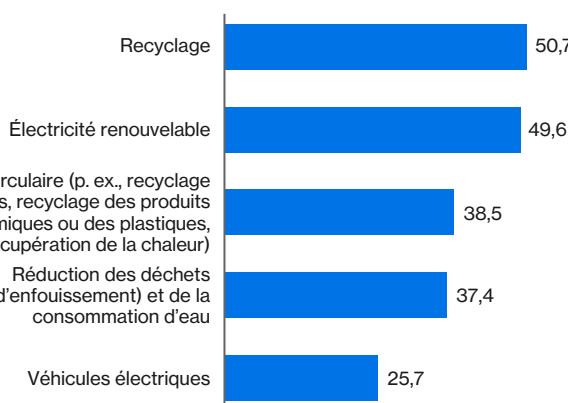
Les activités de réduction des GES tendent à être moins ambitieuses
(pourcentage des PME interrogées qui entreprennent des activités de réduction des GES)

Augmentation des efforts de recyclage	60,5
Réduction des déchets	53,1
Réduction de la consommation d'énergie	48,0
Choix d'infrastructures ou d'équipements plus écologiques (imprimantes, ampoules, écrans, matériel de bureau, etc.)	45,8
Promotion de méthodes de travail écologiques (modèle hybride, télétravail à 100 %, appels vidéo au lieu d'événements en présentiel, etc.)	41,5
Employés encouragés à optimiser le navetage (p. ex., transport en commun, covoiturage, etc.)	39,0
Choix de fournisseurs durables	30,8
Sensibilisation des employés aux émissions de GES	29,7
Sensibilisation des clients aux émissions de GES	24,2
Passage aux énergies renouvelables	21,2
Sensibilisation de nos partenaires aux émissions de GES	19,7
Suivi des émissions de GES	18,2
Déclaration des émissions de GES	16,7
Analyse des émissions de GES	16,2
Établissement de cibles de carboneutralité	14,7
Lobbying auprès des responsables politiques de la région pour qu'ils participent activement à la réduction des émissions de GES	12,7
Achat de crédits carbone	12,0

Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 9

Les futures mesures d'atténuation visant à réduire les émissions de GES tendent à être celles qui sont les plus faciles à mettre en œuvre
(en pourcentage, n = 369; réponses multiples acceptées)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

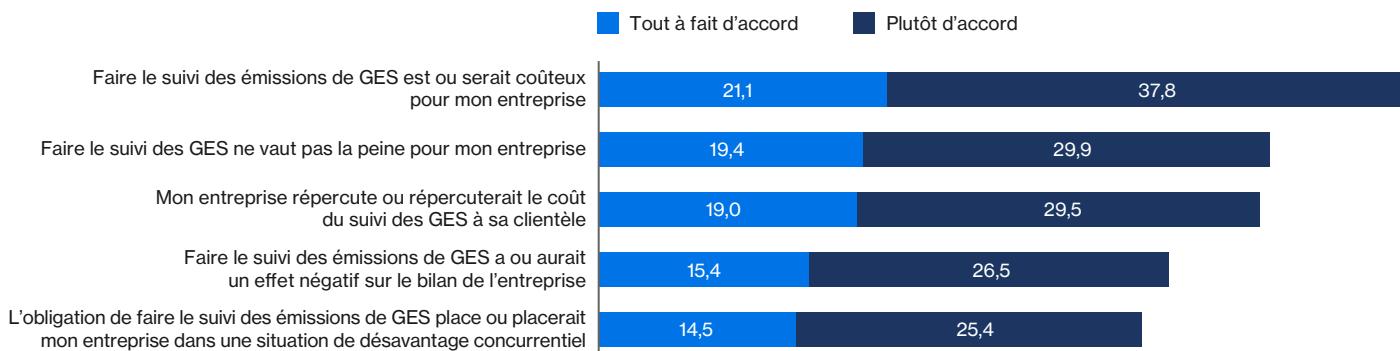
Les PME perçoivent à la fois les coûts et les avantages d'une transition vers la carboneutralité

Pour comprendre ce qui stimule et motive l'action climatique, nous avons interrogé les PME au sujet de leurs perceptions. En réponse aux énoncés portant sur les coûts et les avantages de diverses mesures associées à la réduction de leurs émissions, on a demandé aux répondants de choisir parmi cinq options : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou pas du tout d'accord.

L'inconvénient le plus souvent mentionné quant au suivi des émissions de GES est que ce serait coûteux pour leur entreprise (voir le graphique 10). Au total, 58,9 % des PME interrogées ont déclaré que cela serait coûteux, 21,1 % étant tout à fait d'accord avec cet énoncé et 37,8 % plutôt d'accord. Environ 40 % des personnes interrogées ont déclaré que le suivi des émissions de GES aurait un effet négatif sur leur bilan et les désavantagerait sur le plan de la concurrence. Près de la moitié des PME interrogées ont déclaré qu'elles répercutaient le coût du suivi des émissions sur leurs clients.

Graphique 10

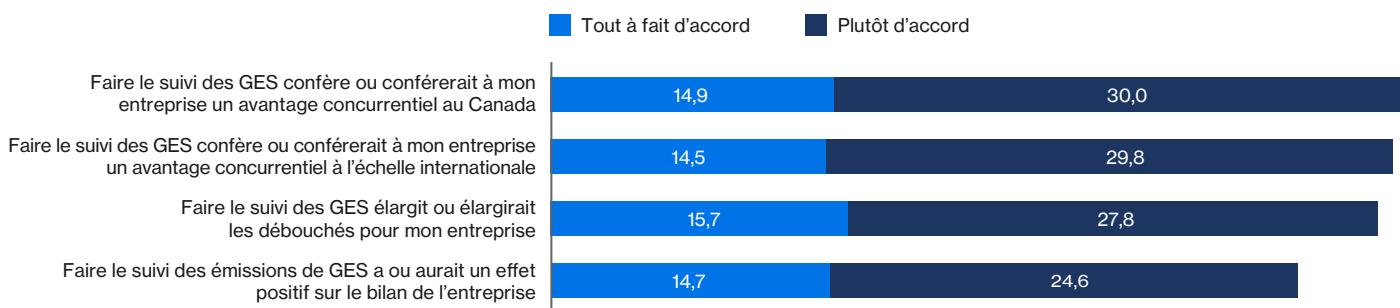
Les PME estiment que le suivi des émissions serait coûteux
(en pourcentage, n = 381)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 11

Les PME voient certains avantages à faire le suivi de leurs émissions de GES
(en pourcentage, n = 381)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Si la proportion des répondants citant les effets négatifs du suivi des émissions de GES était légèrement plus élevée, une proportion encore importante d'entre eux a fait état d'avantages potentiels : 44,9 % des PME interrogées ont reconnu que le suivi des émissions donnerait à leur entreprise un avantage concurrentiel au niveau national, et 44,3 % ont déclaré qu'elle leur donnerait un avantage concurrentiel au niveau international (voir le graphique 11). Une proportion similaire d'entre eux estiment que le suivi des émissions leur offrirait davantage d'occasions d'affaires et aurait un effet positif sur leur bilan.

Dans le cadre de la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone, le gouvernement fédéral a annoncé en 2020 son intention d'explorer le potentiel des ajustements carbone aux

frontières.⁴ (Voir « Qu'est-ce que l'ajustement carbone aux frontières? ») En 2022, l'Union européenne a annoncé son Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), le premier tarif de ce type au monde sur les importations; sa première phase est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2023. Nous avons demandé aux PME interrogées dans le cadre de notre sondage comment elles percevaient l'incidence d'un ajustement carbone aux frontières sur leur entreprise. Près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré que cela inciterait leur entreprise à réduire ses émissions de GES, et 45 % ont indiqué que cela aurait une incidence positive sur leurs ventes à l'étranger (voir le graphique 12). Ces entreprises y voient une occasion à saisir pour leurs entreprises et de nouvelles voies de croissance pour leurs ventes à l'étranger.

4 Gouvernement du Canada, « Explorer les ajustements à la frontière pour le carbone pour le Canada ».

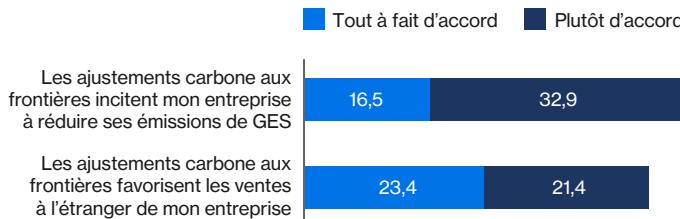


Qu'est-ce que l'ajustement carbone aux frontières?

Ce mécanisme impose une taxe sur les biens importés pour contrebalancer les émissions de carbone découlant de leur production dans leur pays d'origine. Les redevances sur le carbone axées sur les importations peuvent être mises en œuvre unilatéralement ou associées à des politiques nationales de tarification du carbone. En règle générale, si un bien importé est soumis à un tarif carbone dans son pays d'origine, ce tarif est déduit de toute redevance sur le carbone liée à l'importation. L'objectif des ajustements carbone aux frontières est de garantir l'équité de la tarification du carbone pour les biens nationaux et importés et d'atténuer les fuites de carbone qui peuvent se produire en raison de la délocalisation de la production à l'étranger afin d'éviter les tarifs nationaux du carbone.

Graphique 12

De nombreuses PME voient des avantages aux ajustements carbone aux frontières
(en pourcentage, n = 381)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

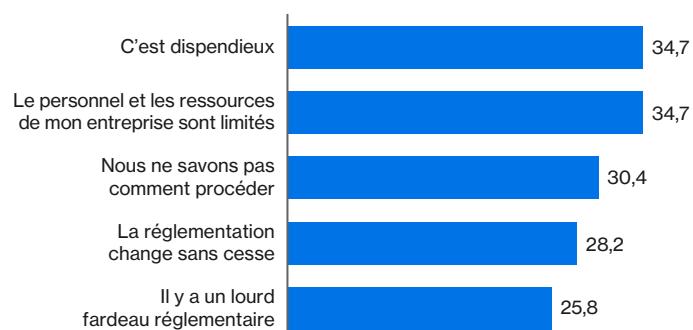
Les PME sont confrontées à de nombreux défis dans le cadre de leur transition vers la carboneutralité

Nous avons interrogé les PME dans le cadre de notre sondage sur les défis qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre de stratégies de réduction des GES. Ces défis sont multiples, complexes et souvent propres à l'entreprise en question. Mais dans l'ensemble, les répondants ont indiqué que les coûts, les lacunes en matière de ressources et de connaissances, et le manque de clarté des réglementations étaient les principaux obstacles à l'adoption de mesures de réduction des GES.

Les deux principaux défis cités sont les coûts et le manque de ressources et de personnel (34,7 % dans les deux cas) (voir le graphique 13). Ils sont suivis de près par le manque de connaissances sur la manière d'entreprendre une stratégie de réduction des GES et la confusion au sujet des cadres réglementaires.

Graphique 13

Le coût et le manque de personnel entravent la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des GES
(en pourcentage, n = 372; réponses multiples acceptées)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

L'importance des goulets d'étranglement liés aux coûts est cohérente avec d'autres publications sur la réduction des émissions de GES. Parallèlement, nos résultats brossent un tableau plus nuancé, où les coûts et les ressources limitées sont des enjeux clés, mais de nombreux répondants au sondage sont également freinés par un manque de connaissances sur la réduction des émissions et sur les manières de s'y retrouver dans les cadres réglementaires.

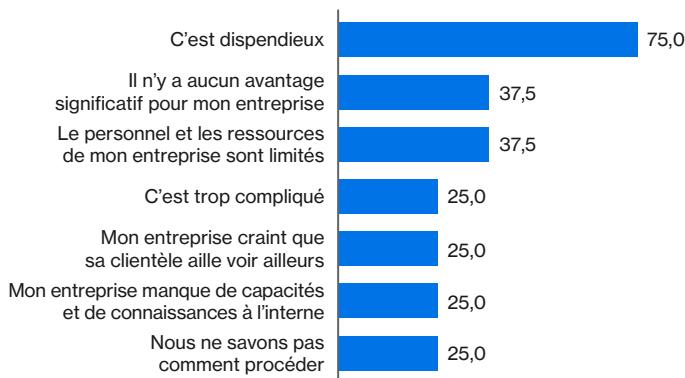
existants. Ce thème récurrent souligne la nécessité d'offrir des connaissances et des solutions adaptées pour aider les PME à prendre des mesures de réduction des émissions de GES.

La ventilation des défis cités par les PME interrogées en fonction de leur niveau de maturité offre une vue plus détaillée. Pour les PME des trois niveaux de maturité les plus bas, les cinq principaux défis demeurent largement conformes à ceux présentés dans le graphique 11.

Toutefois, pour ceux qui se situent au niveau 4 (**stratégie complète de réduction des émissions**), les défis liés à la réglementation sont remplacés par « il n'y a aucun avantage significatif pour mon entreprise », « c'est trop compliqué », « mon entreprise craint que sa clientèle aille voir ailleurs » et « mon entreprise manque de capacités et de connaissances à l'interne » (voir graphique 14). La seule PME interrogée se situant au niveau de maturité le plus élevé a cité une difficulté : « La haute direction n'y adhère pas suffisamment ».

Graphique 14

Les PME au niveau de maturité 4 perçoivent des obstacles liés aux coûts de mise en œuvre d'une stratégie de réduction des GES
(en pourcentage, n = 8; réponses multiples acceptées)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Si les défis liés à la lutte contre les changements climatiques sont considérables, les possibilités qui pourraient résulter de l'arrimage aux objectifs de carboneutralité le sont tout autant. Les entreprises qui parviennent à s'adapter à un environnement commercial de plus en plus axé sur les changements climatiques sont plus susceptibles de bénéficier d'avantages concurrentiels allant d'un meilleur accès aux capitaux à une efficacité accrue.

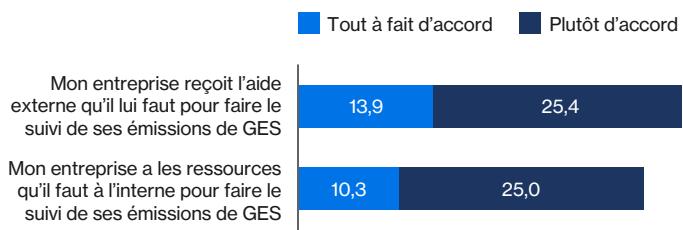


Le soutien financier et la formation sont essentiels pour surmonter les obstacles à la transition vers la carboneutralité des PME

Moins de 40 % des PME interrogées estiment disposer du soutien interne ou externe nécessaire pour faire le suivi de leurs émissions de GES (voir le graphique 15).

Graphique 15

De nombreuses PME souhaitent bénéficier d'un soutien pour réaliser le suivi de leurs émissions de GES
(en pourcentage, n = 381)

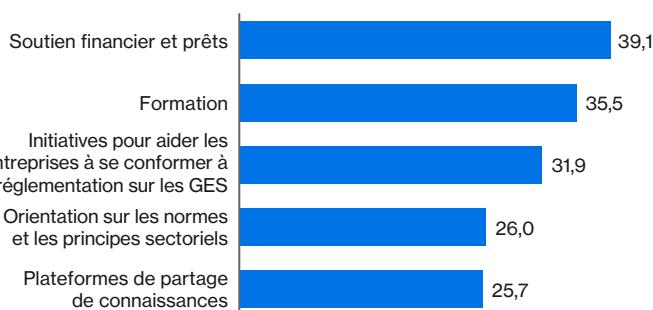


Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Étant donné l'importance des défis liés aux coûts et aux ressources limitées dans l'ensemble des entreprises, il n'est pas surprenant que les PME de notre échantillon considèrent le soutien financier et les prêts comme le type de soutien dont elles ont le plus besoin pour mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions de GES (voir le graphique 16). La formation sur les questions liées aux GES arrive en deuxième position, suivie par le soutien et les initiatives pour aider les entreprises à se conformer à la réglementation gouvernementale sur les GES.

Graphique 16

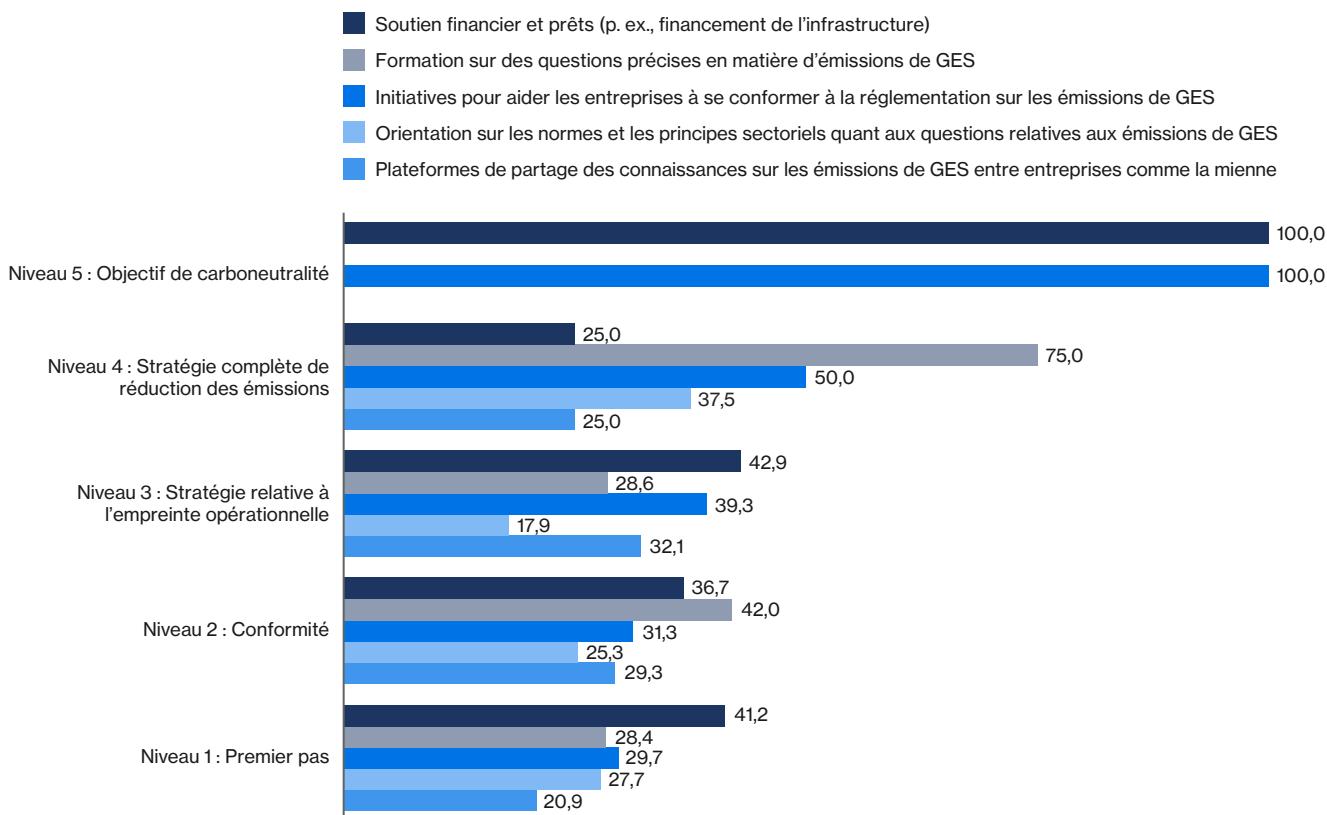
Un soutien financier et une formation sont nécessaires pour mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions de GES
(en pourcentage, n = 335; réponses multiples acceptées, cinq réponses les plus fréquentes)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 17

Le type de soutien nécessaire est similaire à tous les niveaux de maturité
(en pourcentage, n = 335; réponses multiples acceptées)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Le soutien nécessaire à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions présenté au graphique 14 est relativement similaire d'un niveau de maturité à l'autre, même si des différences intéressantes apparaissent aux deux niveaux supérieurs (voir le graphique 17). Les PME de niveau de maturité 4 (**stratégie complète de réduction des émissions**) qui ont fourni des commentaires sont les plus préoccupées par le soutien à la formation et les initiatives visant à aider les entreprises à se conformer aux règlements sur les émissions de GES. La seule PME au niveau 5 (**objectif de carboneutralité**) qui a répondu a également indiqué que des initiatives sont nécessaires et qu'un soutien financier serait souhaitable.



Prochaines étapes

Les résultats du sondage donnent un aperçu de la situation actuelle des PME canadiennes interrogées dans leur parcours de transition vers la carboneutralité. En examinant également les mesures prises par les PME, les défis auxquels elles sont confrontées et le type de soutien dont elles ont besoin, notre objectif est de mettre en évidence une lacune qui doit être comblée pour que la carboneutralité devienne une réalité.

La plupart des PME interrogées ont entamé leur parcours de transition, mais n'en sont qu'à un stade précoce. Les défis qui empêchent de prendre des mesures sont multiples et complexes, bien que bon nombre des obstacles les plus souvent mentionnés concernent les coûts élevés et les ressources limitées. Même si les PME de notre échantillon souhaitent réduire leurs émissions, les incertitudes au sujet des coûts et de la réglementation pèsent sur leurs actions. Il n'en demeure pas moins que la plupart des PME interrogées ne disposent tout simplement pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des mesures importantes et durables de réduction des émissions. Elles manquent de personnel, de savoir-faire et de moyens financiers pour investir dans les infrastructures nécessaires.

Toute activité de soutien doit tenir compte des possibilités et des obstacles propres aux PME. Il sera essentiel de disposer de renseignements adaptés qui renforcent les connaissances et les capacités et clarifient les cadres réglementaires. Les réseaux joueront un rôle clé pour aider les entreprises à atteindre la carboneutralité.

Il sera également utile de tirer parti des aptitudes et des compétences de consultants professionnels externes en mesure d'aider les PME à développer leurs capacités de suivi à l'interne.

Les initiatives visant à soutenir les PME dans leur parcours de transition peuvent miser sur leur volonté d'agir. Les PME interrogées étaient généralement ouvertes à la nécessité de réduire leurs émissions. Si seulement 18 % d'entre elles font actuellement le suivi de leurs émissions de GES, 46 % envisagent de le faire ou discutent de la manière de procéder. Un autre résultat positif est que, malgré leur faible niveau actuel de maturité en matière de transition et les défis auxquels elles sont confrontées, une proportion importante des PME interrogées dans le cadre de notre sondage conviennent que la réduction des émissions pourrait leur offrir des avantages concurrentiels et des possibilités d'affaires.

D'une manière générale, les PME doivent se doter des outils et des ressources nécessaires pour faire le suivi de leurs émissions, fixer des objectifs de réduction de leurs émissions, prendre des mesures appropriées, rendre compte de leurs progrès et, en fin de compte, s'engager sur la voie de la réduction des émissions et de la carboneutralité. Bien que notre cadre constitue un point de départ et une ligne directrice pour les PME et les autres parties prenantes, la voie vers la carboneutralité ne peut pas être entreprise seule et nécessitera des actions collectives.

Annexe A

Participants au sondage et caractéristiques de l'échantillon

Participants au sondage

Le sondage a été rempli par 1 344 répondants. Au total, 963 répondants ont été exclus pour l'une des raisons suivantes :

- N'étaient pas exposées aux échanges commerciaux – 252 entreprises
- Ne connaissaient pas suffisamment la stratégie de l'entreprise pour laquelle ils travaillaient – 32 participants
- Leur entreprise n'avait pas du tout abordé la question de la réduction des émissions de GES – 499 entreprises
- Ne connaissaient pas l'approche de leur entreprise en matière de réduction des émissions de GES – 49 participants
- Grandes entreprises (entreprises de 500 employés ou plus) – 80 entreprises
- Entreprises n'ayant pas indiqué leur taille – 51 entreprises

Compte tenu de ces exclusions, 381 PME exportatrices exposées aux échanges commerciaux et plus ou moins sensibilisées aux GES ont été incluses dans l'analyse.

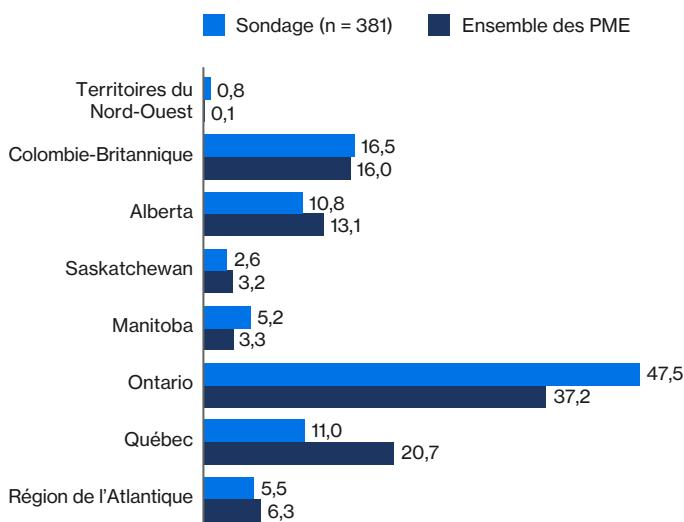
Caractéristiques de l'échantillon

Province/région

De façon générale, l'échantillon est représentatif de l'ensemble des PME canadiennes dans la plupart des provinces. Toutefois, l'Ontario est surreprésenté et le Québec est sous-représenté.

Graphique 1

Ventilation des PME canadiennes par province ou région (en pourcentage)



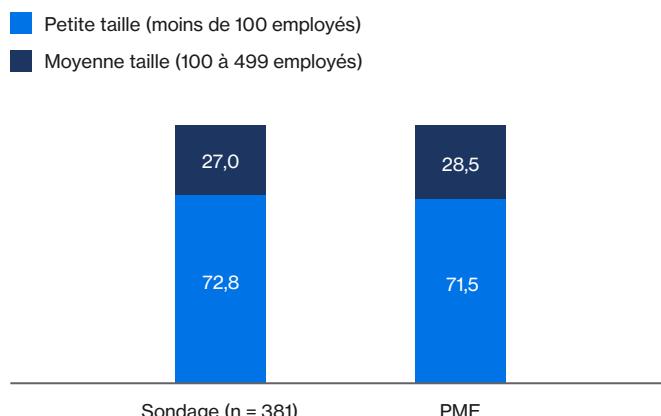
Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada; Statistique Canada, Tableau 33-10-0304-01.

Nombre d'employés

Parmi les PME de notre échantillon, 73 % sont classées dans la catégorie des petites entreprises (0 à 99 employés) et 27 % dans celle des moyennes entreprises (100 à 499 employés), ce qui est représentatif de la répartition des petites et moyennes entreprises au Canada.

Graphique 2

Taille de l'entreprise, en fonction du nombre d'employés (en pourcentage)



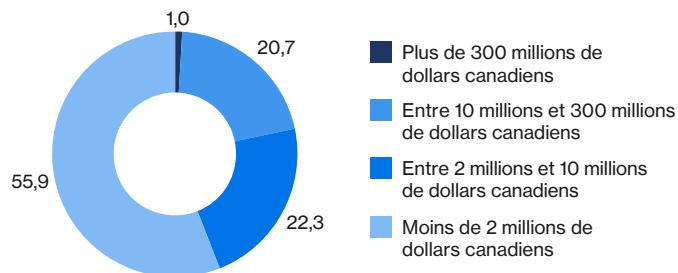
Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada; Statistique Canada, Tableau 14-10-0215-01.

Ventes annuelles

La majorité des répondants de notre échantillon (55,9 %) ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions de dollars canadiens, et 78,2 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dollars canadiens.

Graphique 3

Part des PME interrogées, par ventes annuelles
(en pourcentage, n = 381)



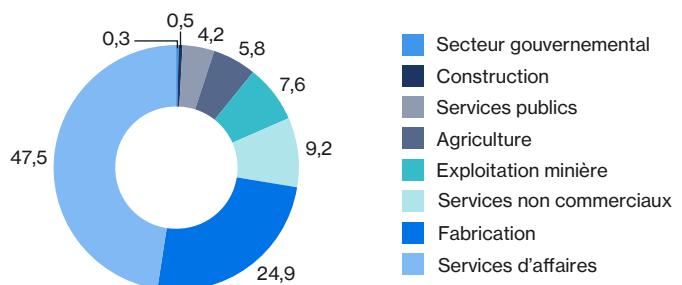
Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Secteurs économiques

Près de la moitié des PME interrogées (47,5 %) appartiennent au secteur des services d'affaires. La deuxième catégorie la plus importante est celle du secteur manufacturier (24,9 %).

Graphique 4

Par des PME interrogées, par secteur
(en pourcentage, n = 381)



Sources : Exportation et développement Canada; Le Conference Board du Canada.

Annexe B

Méthodologie du sondage

Afin de mieux comprendre et d'étoffer la base de données sur l'état de préparation à la transition des PME, nous avons réalisé un sondage ciblant les PME qui participent aux échanges commerciaux (exportation ou importation) ou qui sont liées à des chaînes d'approvisionnement mondiales. Conformément à nos objectifs de recherche, l'outil de sondage a été élaboré par EDC et le Conference Board du Canada avec la rétroaction de parties prenantes externes. Le sondage a été conçu pour explorer les caractéristiques des entreprises, les mesures de carboneutralité prévues ou en cours, ainsi que les défis et les catalyseurs liés aux mesures. Le sondage a été réalisé en novembre et en décembre 2022 par l'Équipe des études de marché d'EDC. Les entreprises exportatrices sont surreprésentées dans notre échantillon compte tenu de la portée et de la nature de notre recherche. Voici les détails du sondage :

5. **Objectif** : comprendre les progrès réalisés par les PME en matière de réduction des émissions et déterminer les domaines dans lesquels elles ont le plus besoin d'aide pour élaborer une stratégie de carboneutralité.
6. **Répondants** : employés d'entreprises exposées aux échanges commerciaux qui envisagent au moins de réduire leurs émissions de GES et qui connaissent les activités de réduction de leur entreprise
7. **Taille de l'échantillon** : 381 petites et moyennes entreprises
8. **Méthode** : sondage en ligne
9. **Langue** : français ou anglais (au choix du répondant)
10. **Collecte des données** : du 18 novembre 2022 au 7 décembre 2022
11. **Méthode d'échantillonnage** : fournisseur d'échantillons tiers Maru/Blue
12. **Les réponses « Je ne sais pas »** ont été exclues partout, à moins d'indication contraire.
13. **Pour en savoir plus**, prière de communiquer avec Jennifer Topping (jtopping@edc.ca ou 613-598-2992).

Annexe C

Bibliographie

Climate Smart. *200 Million Tonnes of Opportunity: How Small and Medium-Sized Businesses Can Drive Canada's Clean Economy*. Gatineau : Environnement et Changement climatique Canada, 2018. <https://ccli.ubc.ca/wp-content/uploads/2021/06/200-Million-Tonnes-of-Opportunity.pdf>.

Commission européenne. « Carbon Border Adjustment Mechanism ». Consulté le 26 septembre 2023. https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_fr.

Gouvernement du Canada. « Explorer les ajustements à la frontière pour le carbone pour le Canada ». Consulté le 26 septembre 2023. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/consultations/2021/ajustements-frontiere-carbone/explorer-ajustements-frontiere-carbone-canada.html>.

Nair, Swapna, Prerna Sharma, et Jennifer Topping. *Le parcours vers la carboneutralité : guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME*. Ottawa : Le Conference Board du Canada et Exportation et développement Canada, 2023.

Statistique Canada. Tableau 12-10-0094-01, « Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le niveau d'emploi et l'industrie de l'entreprise ». Statistique Canada, 18 mai 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1210009401>.

–. Table 14-10-0068-01, « Emploi selon la taille d'établissement, données annuelles (x 1 000) ». Statistique Canada, 6 janvier 2023. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410006801&request_locale=fr.

–. Tableau 33-10-0395-01, « Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2021 ». Statistique Canada, 19 août 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310039501>.

World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development. « Greenhouse Gas Protocol: FAQ ». World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development, s.d. https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards_supporting/FAQ.pdf.

Remerciements

Cette recherche a été financée par le Global Commerce Centre du Conference Board du Canada et par Exportation et développement Canada.

Les membres suivants de l'équipe du Conference Board du Canada ont contribué à ce travail : Michael Burt, Sohaib Shahid, et Brenda Lafleur.

Les membres suivants de l'équipe d'Exportation et développement Canada ont contribué à ce travail : Janet Wilson, Karen Turner, et William Thomas.

Nous tenons également à remercier les membres du Conseil consultatif de recherche qui ont appuyé cette recherche.

Membres du Global Commerce Centre

Membre champion

Affaires mondiales Canada

Membres principaux

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Membres partenaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Banque du Canada

Invest Nova Scotia

Le parcours vers la carboneutralité : Résultats du sondage auprès des PME canadiennes

Prerna Sharma (EDC), Jennifer Topping (EDC), et Swapna Nair (CBdC)

Pour citer ce rapport : Sharma, Prerna, Jennifer Topping, et Swapna Nair. *Le parcours vers la carboneutralité : Résultats du sondage auprès des PME canadiennes*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2023.

©2023 Le Conference Board du Canada*

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 |

*Constitué sous la raison sociale d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262
Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

®Le Conference Board du Canada est une marque déposée du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entièvre responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.



À PROPOS D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Qui sommes-nous?

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes à générer des retombées au Canada et à l'étranger. EDC leur offre les produits financiers et l'expertise dont elles ont besoin pour percer de nouveaux marchés en toute confiance, réduire le risque financier et croître en mondialisant leurs activités. Ensemble, EDC et les entreprises canadiennes bâtissent une économie plus prospère, plus forte et plus durable pour toute la population canadienne.

Pour en savoir plus à propos d'EDC ou pour découvrir comment nous pouvons aider votre entreprise, veuillez composer le 1-800-229-0575 ou visiter le www.edc.ca.

Canada

EDC



Des idées qui résonnent ...